

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 30 mars 2023

Délibération n°20230330\_06

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 53

Suppléants : 5

Pouvoirs : 8

= **VOTANTS : 66**

- dont « pour » : 66

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : TOURISME/PATRIMOINE : demande de subvention  
« programme de valorisation des sentiers de randonnées »**

Le jeudi 30 mars 2023, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 24/03/2023, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de VILLOGNON.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – BLANCHON Alain – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – TYSSANDIER Maguy – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine - MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne – MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - LASBUGUES Elisabeth - ROUMAGNE Magalie - MAGNANT Jocelyne - GOYAUD Philippe - MICHONNEAU Patrick - JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

- 1-VERGEZ Brigitte suppléante de MAINGUET Martine
- 2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy
- 3-BILLOUT Thierry suppléant de FLAUD Yves
- 4-CHOLEWKA Marie suppléante de NAFFRICHOUX Marc
- 5-LOTTE Michel suppléant de CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella

Pouvoirs :

- 1-LIOT Gérard pouvoir à DANEDE Laurent
- 2-LAMAZIERE Véronique pouvoir à TYSSANDIER Maguy
- 3-BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise
- 4-LACROIX Aurélie pouvoir à ETIENNE Murielle
- 5-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à LASBUGUES Elisabeth
- 6-CAMY Bruno pouvoir à ROUMAGNE Magalie
- 7-PINTUREAU Romain pouvoir à KAUD Pascal
- 8-SEVRIT Raymond pouvoir à CROIZARD Christian

-----  
Absents : PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - POTEL Maryse - MAHÉ Jacques.

-----  
Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : TOURISME/PATRIMOINE : demande de subvention « programme de valorisation des sentiers de randonnées »**

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie, du tourisme et du patrimoine rappelle que la valorisation et la promotion des sentiers de randonnées contribuent à l'attractivité touristique du territoire et des communes.

De plus, les clientèles touristiques sont aujourd'hui en recherche d'offres d'itinérance.

Dans la continuité des phases précédentes, le service tourisme de la communauté de communes, en lien avec les services du Département, les communes et les associations de randonnées, coordonne les démarches de création de sentiers balisés.

En amont de la création des sentiers, un recensement complet des chemins ruraux est réalisé afin que ceux-ci soient inscrits au PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées).

L'objectif de cette inscription est en effet de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux par la pratique de la randonnée, en garantissant la continuité des itinéraires de randonnée, tout en assurant la conservation du patrimoine que constitue les chemins ruraux.

Ce travail de recensement et de valorisation des sentiers est mené en 3 phases :

|  |  |
|--|--|
| Phase 1 : Secteur Boixe<br>17 sentiers     | Recensement et inscription des chemins - <u>Réalisé partiellement</u><br>Panneaux et topoguides - <u>Réalisé</u> |
| Phase 2 : Secteur manslois<br>30 sentiers  | Recensement et inscription des chemins - <u>Réalisé</u><br>Panneaux et topoguides - <u>Réalisé</u>               |
| Phase 3 : Secteur aigrinois<br>13 sentiers | Recensement et inscription des chemins - <u>Réalisé</u><br>Panneaux et topoguide - <u>A réaliser</u>             |

Monsieur le Vice-Président précise qu'avec cette dernière phase, le territoire comptera 60 sentiers balisés.

Il propose de solliciter une subvention auprès du Département de la Charente en vue de financer les dépenses suivantes :

- L'acquisition de cartes de sentiers de randonnées mises à jour qui seront insérées sur les panneaux en bois déjà existants, ainsi que l'acquisition de panneaux pour les communes qui n'en disposent pas encore,
- L'impression de dépliants de randonnée (topoguides),
- La réalisation du primo-balisage des nouveaux sentiers.

Le budget prévisionnel de la phase 3 s'établit comme suit :

| DEPENSES             |                    | RECETTES        |        |                    |
|----------------------|--------------------|-----------------|--------|--------------------|
| Impression dépliants | 2 260,00 €         | Département     | 50,00% | 5 346,50 €         |
| Balisage             | 1 419,92 €         | CDC             | 50,00% | 5 346,50 €         |
| Panneaux et cartes   | 7 013,07 €         |                 |        |                    |
| <b>TOTAL HT</b>      | <b>10 692,99 €</b> | <b>Total HT</b> |        | <b>10 692,99 €</b> |

Soit 12 831,59 € TTC

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide:

- D'APPROUVER l'engagement de la phase 3 de valorisation des sentiers de randonnées ;
- D'INSCRIRE les crédits en découlant au titre du budget primitif 2023 ;
- DE SOLLICITER une subvention auprès du Département de la Charente ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à mener tout acte en découlant.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

**Le Président,**  
**Christian CROIZARD**